

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (2), 1957-1958

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

A—MINISTÈRE

CITOYENNETÉ

682	Division de la citoyenneté—Crédit supplémentaire	145,150 00
-----	---	------------

DIVISION DE L'IMMIGRATION

683	Service mobile et d'inspection au Canada—Crédit supplémentaire	836,650 00
-----	--	------------

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1958-181, approuvé le 31 janvier 1958: nommant M. John Bracken aux fins de mener une enquête sur la répartition entre les éleveurs régionaux, aux différents points d'expédition de l'Ouest du Canada, des wagons couverts destinés au transport des céréales, et de recommander les procédés ou les méthodes selon lesquels ladite répartition de wagons assurera le plus haut degré possible d'équité et de rendement.

Le premier ministre ayant fait connaître à la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général avait jugé à propos de dissoudre le présent Parlement, M. l'Orateur quitte le fauteuil à 6h. 13 du soir.